

BUREAU 15 MARS 2023 – 14h30 – Vaas

Cf. annexe 1 Emargement

Mme Latouche ouvre la séance par la tenue d'une Commission d'appel d'offres pour analyser et retenir le prestataire pour le suivi et l'animation du site Natura 2000 "Vallée du Loir de Vaas à Bazouges" – période 2023 – 31 décembre 2024.

Un seul candidat a déposé une offre sur la plate-forme AWS. Il s'agit de l'association "La Sarthe au fil de l'eau", labellisée "Centre permanent d'initiatives pour l'environnement".

C'est donc le CPIE qui est retenu pour mener à bien cette prestation entre le 16 mars 2023 (date d'envoi de l'ordre de service) et le 31 décembre 2024, pour un montant de 134 660€ (sur un budget total alloué de 135 000€).

Pour information, le CPIE n'est pas soumis à TVA.

POINT 1 : Malices au Pays 2024

Mmes Latouche et Cohu exposent conjointement le projet de Malices au Pays 2024, qui a été discuté en commission Culture-Patrimoine.

Il s'avère que ce festival jeune public ne pourra plus prétendre aux fonds européens Leader pour ses prochaines éditions. Il existe donc un problème de financement ; 20 000€ étant demandés en Leader.

La commission a alors imaginé que le PETR pourrait ne plus donner la participation de 2 500€ qu'elle accordait jusqu'à présent aux trois communes équipées d'une salle de spectacles (dites les "grandes communes", soit Le Lude, La Flèche, et Montval-s/Loir).

Ainsi si les recettes diminuent de 20 000€, les dépenses doivent également être revues à la baisse (- 7 500€) afin de ne pas grever trop sévèrement le budget du PETR.

La proposition du budget Malices au Pays 2024 est alors présentée :

Proposition de budget pour Malices 2024			
DEPENSES		RECETTES	
	Prévisionnel 2024		Prévisionnel 2024
Programmation dans les petites communes	12 500,00 €	Participation des 3 petites communes	3 000,00 €
Programmation - Droits d'auteurs	1 250,00 €	CLEA	3 000,00 €
Com - Illustration	1 000,00 €	Participation des centres sociaux pour 1 jour	1 200,00 €
Com - Impression	2 000,00 €	Autofinancement PETR	15 200,00 €
Médiation - Ateliers	3 000,00 €		
Médiation - Frais de restauration artistes	200,00 €		
Médiation - Frais d'hébergement artistes	300,00 €		
Technique - Embauche ou location matériel	500,00 €		
Courses pour catering ou ateliers	50,00 €		
Transport des enfants	1 600,00 €		
TOTAL	22 400,00 €	TOTAL	22 400,00 €

En rouge, la part modulable

F. Boussard demande si ce festival ne pourrait pas être repris par les Communautés de communes (CC).

H. Roncière demande si on peut savoir combien d'écoles participent à Malices au Pays.

P. Ouvrard demande un éclaircissement de la situation vis-à-vis des spectacles et des financements. Est-ce que moins de participation financière du Pays auprès des "grandes communes" signifie moins ou plus de tout de spectacles dans ces salles ?

P. Ouvrard précise que si le PETR ne peut plus porter Malices tel qu'il existe aujourd'hui, il lui semble inutile de le reporter sur les CC qui connaissent les mêmes problèmes financiers ...

Mme Latouche ajoute qu'en effet, si Malices ne peut plus être fait à l'échelle Pays (les 3 CC ensemble), il apparaît assez difficile d'imaginer le même festival dans chaque CC.

Mais si la volonté des élus de chaque CC est de porter plus d'actions culturelles à son propre niveau ; alors il faut l'exprimer clairement, l'accepter et travailler en ce sens.

Mme Grelet-Certenais indique qu'un travail est effectif en Pays fléchois pour que la compétence Culture devienne communautaire.

Mme Latouche rappelle que la Culture au Pays ne relève pas d'une compétence mais d'une mission historique, puisqu'elle existe depuis la naissance du Pays (au même titre que la mission Tourisme). Aussi, rien n'empêche les CC de faire des actions culturelles à leur échelle, tout en poursuivant leur collaboration à l'échelle PETR.

Il est décidé qu'en 2024, le reste à charge du PETR pour réaliser Malices au Pays ne devra pas être supérieur à 12 000€ (contre 15 200€ inscrits dans le budget proposé initialement).

La participation du PETR de 2 500€ auprès des communes du Lude, Montval-s/Loir et La Flèche est supprimée dès l'édition 2024.

L'année prochaine, il faudra à nouveau réfléchir au devenir de Malices au Pays 2025.

POINT 2 : Point sur la plateforme de rénovation énergétique (PTRE)

Mme Latouche exprime oralement les soucis que rencontre la SEM Croissance verte – prestataire du PETR pour la plateforme de rénovation énergétique.

Elle confirme que la SEM devrait cesser toute activité au 31 décembre 2023.

Cette cessation d'activité va bien évidemment rendre complexe l'avenir proche de la PTRE, d'autant qu'en septembre 2023, deux OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) devraient voir le jour sur les CC Loir Lucé Bercé et Sud Sarthe. Ces OPAH devront nécessairement s'articuler avec la PTRE.

Les élus présents décident à l'unanimité de rompre le marché avec la SEM Croissance verte dès maintenant, afin de relancer un marché et d'être à nouveau opérationnel au plus tôt.

S. Rychlicki doit relire les pièces du marché pour voir comment mener tout cela de façon réglementaire.

POINT 3 : Organisation de la vacance du poste de gestionnaire finances

Comme cela a été annoncé lors du Débat d'orientations budgétaires, le poste de gestionnaire finances/politiques contractuelles ne sera probablement pas pourvu en 2023 (faute de candidats) ; il restera vacant.

Le centre de gestion de La Sarthe vient ponctuellement, à raison d'un ou deux jours par mois, faire une intervention pour assurer la gestion financière courante.

Information ressources humaines : le poste de chargé(e) de mission Energie-climat va être occupé à partir du 17 avril 2023 par Mme Marie PETITJEAN qui est détentrice d'un master Transitions et aménagement du territoire.

POINT 4 : Calendrier des prochains Bureaux et Comités syndicaux

<i>Bureau</i>	<i>Comité syndical</i>
	Mardi 04 avril 2023 à 18h00 - Budget
Vacances du 15 avril au 02 mai 2023	
Mercredi 10 mai 2023 à 14h30 à 16h30	
Mardi 13 juin 2023 à 14h30 à 16h30	Mardi 13 juin 2023 à 18h00
Conférence des Maires : le 05 juillet 2023 à partir de 18h00 (lieu à fixer)	
Vacances d'été	
Mercredi 06 septembre 2023 à 14h30 à 16h30	Mardi 19 septembre 2023 à 18h00
Mercredi 11 octobre 2023 à 14h30 à 16h30	
Mercredi 29 novembre 2023 à 14h30 à 16h30	Mardi 07 novembre 2023 à 18h00

POINT 5 : Point Leader sur les dossiers abandonnés du fait de la diminution de l'enveloppe (Cf. annexes 2 et 3)

M. Boiziau prend la parole et présente le tableau listant les dossiers proposés à l'abandon pour respecter le montant Leader (demande par la Région) restant à engager sur le territoire de 1 051 872€.

Il est souligné qu'aucun critère retenu pour "faciliter" le choix des dossiers abandonnés est considéré comme un bon critère. Aucune directive n'a été donnée par la Région. Le GAL a étudié les dossiers encore en cours d'instruction et a opté pour abandonner les tous derniers dossiers déposés et/ou les dossiers pour lesquels Leader représente un % d'aide assez faible (- de 20% indiqué sur le plan de financement) et/ou les dossiers portés par un même porteur de projet.

Parmi les 11 dossiers pressentis pour être abandonnés :

- Deux dossiers (celui de Flée et de Bazouges-Cré-s/Loir) sont abandonnés sur la programmation 2014-2020 mais reportés sur la programmation suivante car ils n'ont pas débuté et peuvent être intégrés à la stratégie pré-définie 2023-2027.
- Un dossier (celui de Crosnières) va être abandonné car lors de sa récente instruction, la Région a indiqué la non éligibilité de la dépense car la notion de "coût raisonnable" ne peut pas être vérifiée faute de demande de plusieurs devis comparatifs.
- Trois dossiers (2 de la CCLLB et 1 du centre social du Grand Lucé) peuvent de fait être abandonnés car ils nécessitent la signature d'un avenant auprès de la Région, avenant qui n'était pas rédigé jusqu'à présent.

Alors que l'enveloppe restant à engager est souhaitée à hauteur de 1 051 872,00 €, le PETR propose une somme totale de 1 094 110,91 €, soit un delta de +42 238,91 €.

Cependant la maquette globale financière révisée est plutôt conforme aux attentes de la Région, puisque le montant à restituer atteint 282 943,74 €.

GAL VALLEE DU LOIR - MAQUETTE FINANCIERE APRES RESTITUTION

Total des paiements prévus sur 2014-2025				
Sous mesure (19.2, 19.3, 19.4)	Fiche-action (n°)	Dotation FEADER actuelle (A)	Montant restitué (B)	Dotation FEADER après restitution (C) = (A) - (B)
19,2	1	120 000,00 €	30 001,48 €	89 998,52 €
19,2	2	320 000,00 €	0,00 €	0,00 €
19,2	3	85 000,00 €	0,00 €	0,00 €
19,2	4	40 000,00 €	0,00 €	40 000,00 €
19,2	5	236 000,00 €	55 413,05 €	180 586,95 €
19,2	6	500 000,00 €	14 517,31 €	485 482,69 €
19,2	7	40 000,00 €	0,00 €	40 000,00 €
19,2	8	220 000,00 €	0,00 €	220 000,00 €
19,2	9	796 127,00 €	133 011,90 €	663 115,10 €
19,2	10	100 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
19,2	11	358 000,00 €	0,00 €	358 000,00 €
				0,00 €
				0,00 €
TOTAL		2 815 127,00 €	282 943,74 €	2 532 183,26 €

Ces documents vont être transmis à la Région pour validation.

A noter que le mardi 11 avril 2023, une réunion technique des GAL va se tenir à Angers.

Le prochain et dernier **Comité syndical** a lieu le **04 avril 2022** avec pour objet principal le vote du budget de l'exercice 2023.



Bureau du 15 mars 2023 - 14h30/16h30

Mme/M.	Prénom	Nom	Signature
M.	Jean-Claude	BOIZIAU	
M.	François	BOUSSARD	
M.	Nicolas	CHAUVIN	
Mme	Galiène	COHU	
M.	Pascal	DUPUIS	
Mme	Nadine	GRELET-CERTENAIS	
M.	Laurent	HUBERT	<i>excusé</i>
Mme	Béatrice	LATOUCHE	
M.	Pierre	OUVRARD	
Mme	Marie-France	REYMOND	<i>excusée</i>
M.	Hervé	RONCIERE	
M.	Anthony	ROUSSEAU	

LISTE DES DOSSIERS A DE-PROGRAMMER

Commentaire	Mesure	INTITULE DES ACTIONS	FA	Maître d'ouvrage(NOM)	CC	Montant projet	Contribution du Maître d'Ouvrage	LEADER	%	Montant fin. publics	Date demande d'aide	Date dépôt dossier	Date envoi dossier à la Région	Date sélection par GAL	A supprimer	Reste enveloppe
Dernier dossier public	19,2	Les Vélos Perchés - Accueil Vélo au camping municipal de la Chartre	1	La Chartre sur le Loir	CC	14 182,00	2 837,00	7 345,00 €	51,79%	4 000,00	11/05/2021	24/10/2022	21/11/2022	17/01/2023	1	
Dernier dossier public	19,2	Valorisation de l'itinérance douce et développement de l'offre vélo en Vallée du Loir	1	OTVL	Pa	20 916,60	4 183,32	16 733,28 €	80%	0,00	21/12/2022	2022	2023	17/01/2023	1	
En cours d'instruction	19,2	Enquête commerce de proximité	1	Crosnières	CC	7 404,00	1 480,80	5 923,20 €	80%	0,00	16/08/2019	06/02/2020	18/06/2020	09/03/2021	1	
Privé ou asso	19,2	Bus France Service	5	Centre social du Grand-L	CC	66 547,05	0,00	4 627,05 €	7%	61 920,00	08/06/2022	13/05/2022	13/10/2022	08/06/2022	1	
	19,2	Création d'un site web loircowork et de vidéos de promotion des savoir-faire des entreprises partenaires	5	CC Loir Lucé-Bercé	CC	7 232,50	1 446,50	5 786,00 €	80%	0,00	24/09/2020	30/10/2020	10/12/2020	09/03/2021	1	
	19,2	Animateur espace coworking à Loir Lucé Bercé	5	CC Loir Lucé-Bercé	CC	72 922,20	32 922,20	45 000,00 €	55%	0,00	27/09/2019	03/10/2019	04/02/2020	17/12/2019	1	
	19,2	Réfection de l'éclairage public du Hameau des Richardières	6	La Chapelle d'Aligné	CC	43 395,00	36 885,75	5 532,86 €	15%	0,00	06/11/2019	08/11/2019	14/04/2021	09/03/2021	1	
	19,2	Rénovation de l'éclairage public	6	Courdemanche	CC	59 896,36	20 400,72	8 984,45 €	15%	30 511,19	26/02/2020	27/02/2020	09/12/2020	09/03/2021	1	
Dernier dossier public	19,2	Réhabilitation d'un ancien restaurant en habitat inclusif	9	Flée	CC	517 000,00	165 041,00	45 000,00 €	8%	311 959,00	29/07/2022	05/08/2022	2022	19/10/2022	1	
Dernier dossier public	19,2	Construction d'un bâtiment multi-accueil (Maison d'Assistantes Maternelles et/ou mini-crèche et disponible en partie pour l'accueil des associations)	9	Bazouges-Cré-sur-Loir	CC	471 000,00	202 780,00	45 000,00 €	8%	237 200,00	02/08/2022	02/08/2022	2022	19/10/2022	1	
Très complexe	19,2	Réhabilitation de la cantine scolaire	9	Crosnières	CC	111 861,12	25 384,12	43 011,90 €	36%	46 477,00	19/06/2019	25/07/2019	12/11/2020	09/03/2021	1	

232 943,74 €

11 dossiers éliminés dont 3 pour non signature de l'avenant par la Région
un 4ème éliminé car dépense considérée non éligible
dont 2 reportés sur la programmation 2023-2027

GAL VALLEE DU LOIR - LISTE DES DOSSIERS RESTANT A ENGAGER

N° Dossier OSIRIS	Département	NOM du GAL	Codification GAL	Mesure (19.2, 19.3, 19.4)	N° de la fiche action	Maître d'Ouvrage	Libellé d'Opération	Date de comité de sélection	Montant sélectionné
RPDL190220CR0520112	72	Pays Vallée du Loir		19,2	1	La Flèche	Travaux en vue du développement touristique du camping municipal**** de La Flèche : Hébergement récréatif et insolite en bord de Loir	09/06/2021	45 000,00 €
RPDL190219CR0520248	72	Pays Vallée du Loir		19,2	2	Milorka (Mme Meruz)	Acquisition de matériel professionnel en partie pour réaliser des économies d'énergie	17/12/2019	8 550,42 €
RPDL190218CR0520296	72	Pays Vallée du Loir		19,2	3	La Flèche	Création d'un parcours numérique patrimonial à destination des touristes	23/04/2019	5 035,83 €
RPDL190222CR0520066	72	Pays Vallée du Loir		19,2	5	Pays Vallée du Loir	Animation du CIAP 2022	08/06/2022	24 061,24 €
RPDL190221CR0520060	72	Pays Vallée du Loir		19,2	5	Pays Vallée du Loir	Animation du CIAP 2021	08/06/2022	10 336,16 €
RPDL190222CR0520178	72	Pays Vallée du Loir		19,2	6	Pays Vallée du Loir	Actions du PCAET du PETR sur la période 2021-2022	17/01/2023	11 947,52 €
RPDL190222CR0520063	72	Pays Vallée du Loir		19,2	6	Pays Vallée du Loir	Animation du Plan Climat pour la période 2022	08/06/2022	39 001,56 €
RPDL190221CR0520059	72	Pays Vallée du Loir		19,2	6	Pays Vallée du Loir	Animation du Plan Climat pour la période 2021	08/06/2022	35 643,02 €
RPDL190222CR0520067	72	Pays Vallée du Loir		19,2	6	CPIE	Animation du site de la Bruère pour la sensibilisation du public à la transition écologique	19/10/2022	45 000,00 €
RPDL190222CR0520074	72	Pays Vallée du Loir		19,2	6	Saint Jean-de-la-Motte	Installation d'une chaudière à granulé	08/06/2022	15 476,62 €
RPDL190221CR0520075	72	Pays Vallée du Loir		19,2	6	Pays Vallée du Loir	Actions PCAET 2019-2021	09/06/2021	27 027,77 €
RPDL190220CR0520189	72	Pays Vallée du Loir		19,2	6	Château l'Hermitage	Chaufferie bois granulé et logement locatif	09/03/2021	12 735,84 €
RPDL190220CR0520051	72	Pays Vallée du Loir		19,2	6	Cérans-Foulletourte	Requalification de l'éclairage public	09/03/2021	27 165,90 €
RPDL190219CR0520230	72	Pays Vallée du Loir		19,2	6	Mayet	Réhabilitation de la mairie de Mayet	17/12/2019	45 000,00 €
RPDL190219CR0520209	72	Pays Vallée du Loir		19,2	6	Lavernat	Rénovation de l'éclairage public	17/12/2019	8 231,07 €
RPDL190218CR0520295	72	Pays Vallée du Loir		19,2	6	Courcelles-la-Forêt	Rénovation de l'éclairage public	23/04/2019	7 447,35 €
RPDL190220CR0520191	72	Pays Vallée du Loir		19,2	6	Mansigné	Rénovation éclairage public dans le centre bourg	09/06/2021	9 943,38 €

GAL VALLEE DU LOIR - LISTE DES DOSSIERS RESTANT A ENGAGER

RPDL190220CR0520187	72	Pays Vallée du Loir		19,2	7	OTVL	Outils de communication à destination des partenaires institutionnels	09/03/2021	6 802,55 €
RPDL190222CR0520096	72	Pays Vallée du Loir		19,2	8	Pays Vallée du Loir	Malices au Pays 2023	17/01/2023	17 366,47
RPDL190222CR0520054	72	Pays Vallée du Loir		19,2	8	Pays Vallée du Loir	Malices au Pays 2021-2022	08/06/2022	39 116,80 €
RPDL190220CR0520095	72	Pays Vallée du Loir		19,2	8	Pays Vallée du Loir	Fête des lumières 2020 "Les allumés de Crosnières"	09/03/2021	5 570,68 €
RPDL190222CR0520145	72	Pays Vallée du Loir		19,2	8	Les Moulins de Paillard	Pédagogie en plein air	19/10/2022	23 886,58 €
RPDL190222CR0520095	72	Pays Vallée du Loir		19,2	9	Crosnières	Création d'une épicerie bistrot dans le centre bourg	19/10/2022	45 000,00 €
RPDL190220CR0520190	72	Pays Vallée du Loir		19,2	9	Chenu	Travaux d'aménagement de la résidence artistes	09/06/2021	22 501,11 €
RPDL190220CR0520113	72	Pays Vallée du Loir		19,2	9	Marçon	Réhabilitation immeuble 19-21 place de l'Eglise pour l'ouverture d'une boulangerie	09/06/2021	38 899,05 €
RPDL190220CR0520109	72	Pays Vallée du Loir		19,2	9	La Chapelle d'Aligné	Installation de pompes à essence	09/03/2021	45 000,00 €
RPDL190220CR0520032	72	Pays Vallée du Loir		19,2	9	CC Sud Sarthe	Aménagement d'un bâtiment communal en école de musique et pratiques artistiques et culturelles - Pôle Culturel Mansigné	09/03/2021	45 000,00 €
RPDL190220CR0520034	72	Pays Vallée du Loir		19,2	9	CC Loir Lucé-Bercé	Construction d'un centre de loisirs sans hébergement, RAM et local jeunes	09/03/2021	45 000,00 €
RPDL190220CR0520111	72	Pays Vallée du Loir		19,2	9	CC Sud Sarthe	Réhabilitation et extension de l'ancienne école maternelle en multi-accueil à Vaas	09/03/2021	45 000,00 €
RPDL190220CR0520070	72	Pays Vallée du Loir		19,2	9	La Chapelle aux Choux	Aménagement d'un espace socioculturel dans l'ancienne école	09/03/2021	45 000,00 €
RPDL190220CR0520033	72	Pays Vallée du Loir		19,2	9	CC Loir Lucé-Bercé	Construction d'une école de musique intercommunale	09/03/2021	45 000,00 €
RPDL190219CR0520229	72	Pays Vallée du Loir		19,2	9	Thorée-les-Pins	Aménagement d'une guinguette	17/12/2019	27 426,91 €
RPDL190220CR0520109	72	Pays Vallée du Loir		19,2	9	Thoiré-sur-Dinan	Réhabilitation d'une habitation existante en trois logements	09/03/2021	45 000,00 €
RPDL190222CR0520018	72	Pays Vallée du Loir		19,2	9	Requeil	Rénovation de la salle socio-culturelle	08/06/2022	45 000,00 €
RPDL190322CR0520003	72	Pays Vallée du Loir		19,3	10	Pays Vallée du Loir	Comment des actions culturelles peuvent-elles créer du lien social en milieu rural- projet de coopération	19/10/2022	50 000,00 €

GAL VALLEE DU LOIR - LISTE DES DOSSIERS RESTANT A ENGAGER

	72	Pays Vallée du Loir		19,4	11	Pays Vallée du Loir	Animation et frais de fonctionnement pour l'année 2023	non	27 322,08 €
	72	Pays Vallée du Loir		19,4	11	Pays Vallée du Loir	Animation et frais de fonctionnement pour l'année 2024-2025	non	8 196,62 €
	72	Pays Vallée du Loir		19,4	11	Pays Vallée du Loir	Animation et frais de fonctionnement pour l'année 2022	non	44 418,38 €

Montant total potentiel restant à engager **1 094 110,91**
Nombre total de dossiers **38**

La Région nous accorde une enveloppe restante de 1 051 872 € - soit un delta de +42 238,91€

ACTEURS PARTENAIRES

- Le Carroi à La Flèche
- Montval-sur-Loir
- Le Lude
- Mayet
- Loir-en-Vallée
- La Fontaine-Saint-Martin
- Le Grand-Lucé

INTÉRÊTS OBJECTIFS DU PROJET

Depuis 2015, le PETR Pays Vallée du Loir et ses trois partenaires historiques (qui disposent d'une salle équipée et d'une programmation artistique à l'année) proposent une programmation de spectacles et d'actions de sensibilisation à la pratique artistique au mois de février. Le festival « Malices au Pays » s'adresse au jeune et très jeune public (0-12 ans) et ses objectifs sont de :

- 01** Créer des moments privilégiés familiaux autour d'un spectacle dédié aux enfants (les après-midi famille)
- 02** Créer des parcours de sensibilisation artistiques et culturels construits avec des ateliers avec l'artiste
- 03** Faire découvrir des esthétiques peu connues, notamment la manipulation d'objet lors de cette édition 2020
- 04** Favoriser l'identité de territoire en programmant sur l'ensemble du Pays Vallée du Loir au même moment
- 05** Mutualiser des moyens financiers et humains des salles de spectacle et communes partenaires pour la mise en œuvre d'une démarche d'Education Artistique et Culturelle partagée
- 06** Développer le travail collaboratif avec les structures de diffusion du savoir (salles de spectacles, bibliothèques...), d'enseignement artistique (écoles de musique...), les cinémas et toutes les forces culturelles locales (associations...)

DESCRIPTION DU PROJET

Pour sa 7ème édition, Malices au Pays réunit sept partenaires pour offrir un parcours culturel et artistique composé de spectacles, cinéma, lectures, ateliers et exposition.

16 spectacles étaient programmés pour 38 représentations. Initialement prévu du 24 janvier au 09 février 2022, le festival a dû s'adapter au contexte sanitaire. Afin de suivre au mieux les recommandations du gouvernement et de l'Education Nationale, les élus du Pays Vallée du Loir ont fait le choix de reporter une partie des représentations ou bien de les réorganiser pour éviter le brassage des classes. La 7ème édition a donc commencé le 24 janvier mais avec tous les reports, elle s'est achevée le 14 juin.

Les esthétiques de ces spectacles sont diverses :

- 5 spectacles de théâtre d'objets

- 3 spectacles de théâtre
- 3 concerts
- 2 spectacles de marionnettes
- 2 spectacles autour des arts plastiques
- 1 spectacle de cirque

Autour de ces spectacles, on compte : 14 ateliers de pratiques artistiques et culturelles (de diverses durées : 4 ateliers scolaires et 10 ateliers tout public), 3 projections, 3 expositions et 2 temps de lecture.

Quelques annulations (3) :

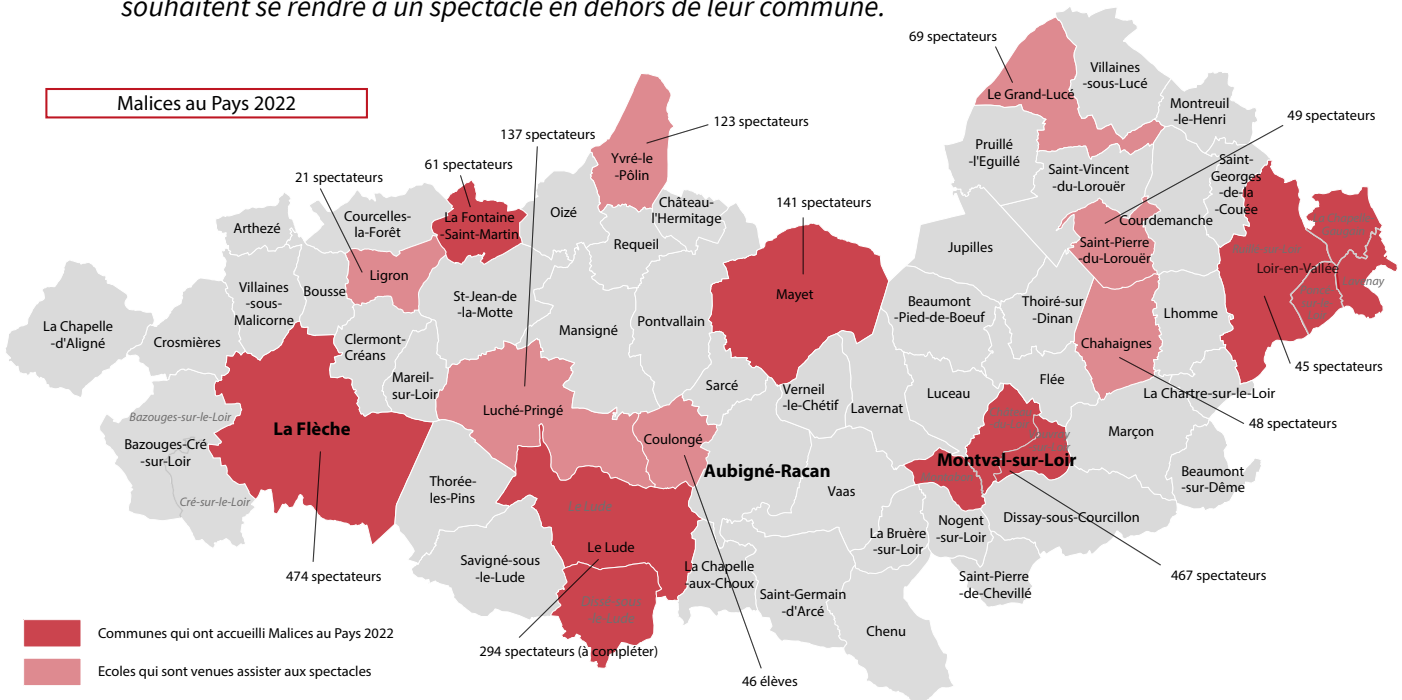
- 1 concert a été annulé (reporté 2 fois + annulation pour cause de covid dans l'équipe artistique)
- 2 spectacles très jeune public ont été annulés par manque d'inscrits

BILAN QUALITATIF

SUR LE TEMPS SCOLAIRE

Voici la répartition géographique, avec le nombre d'élèves venus assister aux spectacles :

Rappel : Les transports sont pris en charge par le Pays Vallée du Loir, pour les écoles du territoire qui souhaitent se rendre à un spectacle en dehors de leur commune.



PARCOURS ARTISTIQUES

Le festival s'articule autour d'ateliers organisés en temps scolaire et hors temps scolaire, afin de :

• Favoriser les liens entre générations et renforcer les liens sociaux et familiaux

Une journée famille est organisée dans chaque commune partenaire du festival. Le spectacle proposé est accompagné d'ateliers, de temps de lecture et d'un goûter ou petit-déjeuner. L'installation sonore « Le Saule Lecteur » était présent sur chacune de ces journées ou demi-journée. Ainsi, ces moments conviviaux s'adressent aux enfants, à leurs parents et à leurs grands-parents. Sur les 5 journées famille (l'une d'entre elle a été annulée), il a été comptabilisé **322 participants**. On constate clairement que la dynamique du festival a été perdue en reportant les journées pour les familles (en plus de la baisse de fréquentation dû au covid) :

> Samedi 05 février à Montval-sur-Loir :
63 participants

> Mercredi 08 février au Lude :
54 spectateurs

> Mercredi 09 février à La Flèche :
12 enfants aux ateliers + 221 spectateurs (sur les 3 représentations)

> Dimanche 27 février à Loir-en-Vallée (date reportée) :
25 participants

> Dimanche 03 avril à La Fontaine-Saint-Martin (date reportée) : Après-midi a finalement annulée (après 2 reports, l'équipe artistique a annulé sa venue pour cause de covid).

> Samedi 09 avril à Mayet (date reportée) :
13 participants



Matinée famille à Loir-en-Vallée : le Saule Lecteur, une animation Kamishibai proposée par la bibliothèque et le spectacle

• Participer à la réussite éducative, en valorisant l'élève par la pratique artistique et culturelle
(par les ateliers menés par les artistes dans les écoles auprès de 195 enfants pour cette édition)

> Ateliers avec 4 classes de Mayet de cycle 2 (88 enfants) :

Ateliers de création plastiques (exploration des matériaux à la manière de Jean Bordes) + Spectacle « Matiloun » + découverte de l'exposition associée + retour en classe avec les enseignants
-> 4 heures au minimum

>Ateliers avec 2 classes de Mayet de cycle 3 (49 enfants) :

Ateliers de théâtre de papier (créer et manipuler une image) + Spectacle « A la renverse » + retour en classe avec les enseignants
-> 2,5 heures au minimum

>Ateliers avec 1 classe de La Fontaine-Saint-Martin de cycle 1 (18 enfants) :

Ateliers de théâtre d'objet (comment raconter avec des objets ?) + Spectacle « Cake et Madeleine » + retour en classe avec l'enseignante
-> 11,5 heures au minimum

>Ateliers avec 2 classes de Loir-en-Vallée de cycle 1 et 2 (40 enfants) :

Ateliers de manipulation (utilisation du corps comme castelet pour manipuler des marionnettes) + Spectacle « Toi et moi sous le même toit » + retour en classe avec les enseignants
-> 4 heures au minimum



*Atelier manipulation d'objet :
Narration*



*Atelier d'exploration des matériaux à
la manière de Jean Bordes*



*Dessin au milieu de l'exposition qui
accompagne « Matiloun »*

Un questionnaire en ligne a été envoyé aux enseignants pour qu'ils puissent faire leur retour sur les ateliers. [Les résultats sont à lire ici.](#)

BILAN QUANTITATIF

Nom du spectacle	Nom de la compagnie	Lieu	Date	Heure	Entrées	
Cake & Madeleine		La Fontaine	24/01/2022	10:00	20	
				14:30	22	
Matilou		Mayet	25/01/2022	10:00	36	
				14:00	52	
Kazi Classik	Cie Ernesto Barytoni	Le Lude	17/05/2022	10:30	265	
				14:30	223	
A la Renverse		Mayet	27/01/2022	10:00	25	
				14:30	25	
On marche sur la tête		Montval	28/01/2022	14:00	112	
Le Complexe de Chita		La Flèche	28/01/2022	14:30	132	
				19:00	91	
On marche sur la tête		Montval	29/01/2022	16:30	112	
Cake & Madeleine		Loir en Vallée	30/01/2022	11:00	25	
Moi et toi		Loir en Vallée	07/04/2022	09:30	45	
				10:45	41	
				09:30	41	
				10:45	61	
L'épopée d'un pois		Le Grand Lucé	01/02/2022	17:30	25	
Karl	Cie Betty Boibrut	La Flèche	03/02/2022	09:15	31	
				10:45	34	
Emoi		Montval	03/02/2022	10:00	180	
Karl	Cie Betty Boibrut	La Flèche	04/02/2022	09:15	84	
				10:45	102	
Petites Traces	Cie Nomorpa	Le Lude	04/02/2022	09:00	0	
				10:45	7	
Cirk Alors		La Fontaine	04/02/2022	09:30	43	
				10:45	62	
Cirk Alors		Mayet	05/02/2022	10:00	13	
Karl	Cie Betty Boibrut	La Flèche	05/02/2022	10:30	107	
Rien à dire	Léandre	Montval	05/02/2022	16:30	63	
Super Ego		la Fontaine	06/02/2022	15:30	0	
Dans les jupes de ma mère	Cie Toutito teatro	Le Lude	08/02/2022	10:45	54	
				16:00		
Flon Flon et Musette	Cie Onavio	La Flèche	09/02/2022	10:30	70	
				15:00	84	
				18:30	67	
TOTAL					2354	
					Temps scolaire	1668
					Temps hors scolaire	686

- 2 354 spectateurs ont été accueillis sur le festival (sur les 35 représentations qui ont eu lieu)
- 195 élèves ont participé aux ateliers sur le temps scolaire
- 250 personnes ont participé aux actions culturelles
- 81 personnes sont venues assister aux projections
- 162 personnes comptabilisées sur la partie médiation autour de l'exposition « Elzbieta » à La Flèche

Ce sont donc 3 042 personnes qui ont participé au festival en 2022 (soit 60% de la fréquentation de l'édition 2020).

BUDGET BILAN FINANCIER

Le report de l'édition 2021 du festival n'a pas été sans impact financier pour le Pays Vallée du Loir. Quelques dédomagements et acomptes ont été versés aux compagnies pour les soutenir.

POSTES DE DÉPENSES		PARTICIPATIONS FINANCIÈRES		
		ORGANISMES	MONTANTS	%
Dédommagement cies Grdes communes	2 850,00 €	Région	3 000,00 €	77 %
Dédommagement cies Petites communes	255,00 €	Pays Vallée du Loir	930,00 €	23 %
Acompte – Prog petites communes	825,00 €			
MONTANT TOAL	3 930,00 €	MONTANT TOTAL	3 930,00 €	100 %

BUDGET BILAN FINANCIER

POSTES DE DÉPENSES		PARTICIPATIONS FINANCIÈRES		
		ORGANISMES	MONTANTS	%
Programmation - Grandes communes	15 568,88 €	LEADER	18 839,70 €	43 %
Programmation - Petites communes	19 682,00 €	Participation partenaires	8 400,00 €	19 %
Communication	4 421,40 €	CLEA (DRAC)	5 900,00 €	14 %
Droits d'auteurs	2 975,91 €	Pays Vallée du Loir	10 567,68 €	24 %
Transport scolaire	1 365,00 €			
Autre frais	519,19 €			
MONTANT TOTAL	43 707,38 €	MONTANT TOTAL	43 707,38 €	100 %

COMMUNICATION DOCUMENTATION

Diffusion de 7 000 programmes et 400 affiches dans les cartables des élèves des 7 communes partenaires et auprès des mairies, établissements culturels et des commerces sur l'ensemble du territoire. Malheureusement qq jours après la distribution des programmes, ils étaient obsolètes à cause des reports décidés.

IMPACT DU PROJET

Après une annulation de l'édition 2021, la programmation de l'édition 2022 a été plus fournie avec les reports de spectacles. Cependant, la crise sanitaire étant toujours d'actualité, le festival a été contraint de s'étaler dans le temps et ne s'est pas déroulé sous la forme d'un « temps fort dédié au jeune public » comme à son habitude.

Le nombre de spectateurs a chuté pour plusieurs raisons :

- Communication difficile pour les séances tout-public car le programme distribué a vite été obsolète à cause des reports décidés en janvier.
- Contexte sanitaire qui a rendu le public plus frileux pour se rendre à un spectacle (surtout jeune public)

- L'organisation des représentations scolaire a dû être revue dans certaines communes pour se délocaliser dans les classes et/ou jouer devant une jauge très restreinte.

Les temps de médiation ont tout de même été maintenu et ont été largement apprécié des enseignants.

La collaboration avec un centre social du territoire s'est bien déroulée mais en revanche, l'une des représentations (sur les 2 prévues) a dû être annulée, faute de participants. Le contexte sanitaire a beaucoup influé sur les représentations tout-public.

PERSONNE EN CHARGE DU PROJET

- Paola Perseille

ACTEURS PARTENAIRES

- Jupilles
- Bousse
- Verneil-le-Chétif
- Crosnières
- Chenu
- La Chartre-sur-le-Loir
- Département de la Sarthe (aide financière sur une tournée)

INTÉRÊTS OBJECTIFS DU PROJET

- 01** Apporter une offre culturelle en milieu rural à destination d'une population éloignée de la culture
- 02** Créer des moments privilégiés familiaux et conviviaux autour d'un spectacle gratuit en plein air
- 03** Favoriser l'identité de territoire en programmant des spectacles sur l'ensemble du Pays Vallée du Loir

BILAN QUALITATIF

PROGRAMMATION

Tout d'abord, il faut noter que trois dates sur six ont dû se faire en intérieur à cause de la météo. En général, ce n'est qu'une seule date qui est rapatriée en intérieur.

La part de concert était plus importante pour cette édition dans la programmation :

Garçons S'Il Vous Plaît, le trio vocal a cappella, a très bien fonctionné en après-midi pendant les animations (malgré le temps). Artistes très agréables à accueillir, petite forme modulable très pratique pendant le moment des ateliers + le temps du pique-nique.

ONIRI 2070, forme sonore plus expérimentale, qui n'a pas forcément plu à tous les spectateurs mais qui a eu le mérite de leur faire découvrir

quelque chose de nouveau. Certaines personnes ont été surprises dans le bon sens, comme dans le mauvais. Les artistes ont trouvé le public à l'écoute. En revanche, les conditions pour jouer ce spectacle en salle n'étaient vraiment pas idéales.

Les Petits Duos : avec le matériel amené par la compagnie, une ambiance guinguette a été recrée dans la salle des fêtes apportant une ambiance plus conviviale pour ce spectacle qui se prête plus aux espaces extérieurs. La mairie a offert un verre de l'amitié avant le spectacle pour amener de la convivialité dès le début de la prestation. Les Petits Duos ont beaucoup plu.

San Salvador : annulation de leur venue 4 jours avant, car l'un des artistes avait été testé positif au Covid-19.

C'est le groupe **Triple Buse** (originaire du territoire) qui les a remplacés au pied levé. Avis assez mitigé sur ce concert de la part des spectateurs, mais compréhensifs et reconnaissants qu'un spectacle ait tout de même eu lieu. Les artistes ont été un peu déçus du manque d'interaction avec le public.

La Cérémonie : concert participatif et qualité des musiciens appréciés, malgré la faible fréquentation pour cette date.

Zai Zai Zai Zai : collectif très agréable à accueillir, bonne ambiance pour cette date où toutes les conditions étaient réunies pour retrouver l'ambiance des soirées de FestiLoir d'avant le

covid : beau temps et beaucoup de monde pour manger sur place et pour le spectacle. Celui-ci a été apprécié par le public, seul spectacle de rue de cette édition. Public plus familial pour cette soirée.

Bonbon Vodou : belle prestation de ce duo angevin, difficile de savoir si le public a été conquis car peu de retour. Très peu de familles dans le public, notamment car le Pass sanitaire a dû être vérifié dès l'arrivée dans le parc (et donc aussi pour le temps du pique-nique).

RETOUR SUR LES VISITES GUIDÉES

Cette année, en plus des visites de la commune, deux animations ont été proposées pour les familles. Une à Jupilles pour l'ouverture du festival avec 15 enfants participants et une à La Chartre-sur-le-Loir, dans le cadre de l'exposition sur Michel Boillot proposée par la municipalité, avec 8 participants. A Jupilles, l'animation carte postale a suscité l'intérêt des familles mais a

dû être écourtée du fait de la pluie. Même si la participation à ces animations a été assez faible, il semble intéressant de développer ces activités autour des spectacles.

REPAS ET BUVETTE

Toutes les communes ont organisé un espace buvette et restauration, la communication a été faite en ce sens auprès du public. Tout ce qui était prévu en repas a été vendu (il a même parfois manqué).

Consigne à maintenir : fermer la buvette le temps du spectacle lorsque la configuration du lieu peut déranger (surtout si les voix ne sont pas sonorisées

150 personnes ont suivi les visites découvertes. Ces visites sont toujours très appréciées et la fréquentation reste bonne dans l'ensemble.

CONTEXTE COVID-19

Encore plus complexe à mettre en place puisque l'annonce du Pass Sanitaire s'est faite 10 jours avant le début du festival. La responsabilité était attribuée à chaque commune accueillante pour effectuer ce filtrage/contrôle. L'équipe Pays avait préparé tout le protocole sanitaire en amont et avait prévenu chaque commune des consignes à mettre en œuvre.

Les ouvertures de salle (lorsqu'il y a eu des replis) étaient compliquées car il a fallu faire patienter

pour le spectacle). Il faut prévoir assez de tables abritées en cas de pluie, car les gens viennent quand même partager un pique-nique avant le spectacle.

Le verre de l'amitié a été prévu par chaque commune et apprécié par les spectateurs (attention à bien prévoir l'éclairage pour ce moment en fin de soirée).

le public (parfois sous la pluie) et l'équipe municipale n'était pas toujours assez nombreuse pour vérifier les Pass + accueillir les spectateurs + remplir le questionnaire et compter le nombre de personnes. Le temps d'installation du public a parfois été un peu long.

En revanche l'organisation des différents espaces pour faire circuler le public s'est bien passé sur toutes les communes.

SÉCURITÉ ET ACCUEIL

L'accueil du festival s'est bien passé sur toutes les communes. La dernière soirée à La Chartre était plus compliquée à mettre en œuvre puisqu'il y avait plusieurs interlocuteurs impliqués pour cette soirée. Les personnes avec qui nous avons géré

la préparation en amont n'étaient pas forcément présentes le jour J. Des changements de dernière minute ont eu lieu à cause du contexte sanitaire (nous dépendions de l'organisation de la soirée organisée par le centre social la veille).

BILAN QUANTITATIF

FRÉQUENTATION

1030 spectateurs

Nombre d'entre eux sont venus à plusieurs soirées, environ 10% du public assiste à toutes les soirées du festival.

Origines géographiques des spectateurs :

Environ 15 % des spectateurs habitent la commune qui accueille le spectacle (même chiffre que l'année passée). La grande majorité (près de 75%) provient des communes alentours. Les 10% restant sont soit des touristes de passage, soit des personnes qui viennent d'assez loin (plus de 20km).

Dates	Lieux	Nb visites guidées	Nb spectateurs
Samedi 24/07	Jupilles	29	130
Dimanche 25/07	Bousse	19	85
Mardi 27/07	Verneil-le-Chétif	19	185
Mercredi 28/07	Crosnières	13	80
Vendredi 30/07	Chenu	39	350+
Samedi 31/07	La Chartre-sur-le-Loir	31	200

BUDGET BILAN FINANCIER

POSTES DE DÉPENSES		PARTICIPATIONS FINANCIÈRES		
		ORGANISMES	MONTANTS	%
Cachets	12 232,14 €	Pays Vallée du Loir	32 329,17 €	98 %
Déplacements	484,00 €	Aide d'Etat sur les GUSO	505,85 €	2 %
Droits d'auteurs	929,55 €			
Hébergement restauration	415,02 €			
Renfort - Personnel	2 205,25 €			
Technique - Personnel	4 533,16 €			
Technique - Matériel	7 604,50 €			
Communication	4 431,40 €			
MONTANT TOTAL	32 835,02 €	MONTANT TOTAL	32 835,02 €	100 %

COMMUNICATION DOCUMENTATION

Impressions : 12 000 programmes + 300 affiches

Les moyens à privilégier pour toucher le public sont :

- Le bouche à oreille (les habitués) (49%)
- La diffusion du programme et des affiches (26%)
- La presse (18%)

Parmi le public, il y a très peu de familles et presque pas de touristes. Ce sont surtout les habitués qui se sont déplacés. Le bouche à oreille concerne 1 personne sur 2.

Pour les prochaines éditions, il faut bien insister auprès de la commune accueillante pour qu'elle fasse le relai au niveau local (distribution dans les boîtes aux lettres, article dans le journal municipal, etc), surtout dans des communes avec beaucoup de commerces (par exemple à La Chartre, où l'info ne semble pas avoir beaucoup circulé chez les commerçants alors que les programmes et affiches avaient été donnés en quantité pour être distribués).



Les affiches personnalisées ont bien été distribuées cette année dans chaque commune. L'Igloo a assuré cette année la diffusion de 7000 programmes et 150 affiches sur tout le territoire.

	2020	2021
Programme en ligne (Nb de clics)	784 (606 via la newsletter)	389 (87 via la newsletter)
NEWSLETTER	Envoyée le 07 juillet	Envoyée le 13 juillet
Contacts touchés	1948 contacts	1925 contacts
Ouverture du mail	571	457
Clics sur les liens	179	110
Désinscriptions	8	3
EVENEMENT FACEBOOK		
Contacts touchés	2 800	3 264
Réponses	78	92
Audience	63 % de femmes 38 % d'hommes	59 % de femmes 41 % d'hommes
Audience la plus touchée	Femmes 35-44 ans (21%)	Femmes 35-44 ans (15%)

PERSONNE EN CHARGE DU PROJET

- Paola Perseille

ACTEURS **PARTENAIRES**

- Le Carroi à La Flèche
- Montval-sur-Loir
- Le Lude
- Crosmières
- Requeil
- Pontvallain
- Marçon

INTÉRÊTS OBJECTIFS DU PROJET

Depuis 2015, le PETR Pays Vallée du Loir et ses trois partenaires historiques (qui disposent d'une salle équipée et d'une programmation artistique à l'année) proposent une programmation de spectacles et d'actions de sensibilisation à la pratique artistique au mois de février. Le festival « Malices au Pays » s'adresse au jeune et très jeune public (0-12 ans) et ses objectifs sont de :

- 01** Créer des moments privilégiés familiaux autour d'un spectacle dédié aux enfants (les après-midi famille)
- 02** Créer des parcours de sensibilisation artistiques et culturels construits avec des ateliers avec l'artiste
- 03** Faire découvrir des esthétiques peu connues, notamment la manipulation d'objet lors de cette édition 2020
- 04** Favoriser l'identité de territoire en programmant sur l'ensemble du Pays Vallée du Loir au même moment
- 05** Mutualiser des moyens financiers et humains des salles de spectacle et communes partenaires pour la mise en œuvre d'une démarche d'Education Artistique et Culturelle partagée
- 06** Développer le travail collaboratif avec les structures de diffusion du savoir (salles de spectacles, bibliothèques...), d'enseignement artistique (écoles de musique...), les cinémas et toutes les forces culturelles locales (associations...)

Le festival s'articule autour d'ateliers organisés en temps scolaire et hors temps scolaire, afin de :

• **Favoriser les liens entre générations et renforcer les liens sociaux et familiaux**

Une journée famille, plus ou moins dense, est organisée dans chaque commune partenaire du festival. Le spectacle proposé est accompagné d'ateliers, de temps de lecture et d'un goûter ou petit-déjeuner. Cette année, les communes (ou association de parents d'élèves) se sont peu investies pour organiser des ateliers... Par facilité et habitude, des goûters ont été prévus à chaque date. Seule l'APE de Requeil avait prévu une pêche à la ligne en plus, mais malheureusement c'est l'après-midi qui a été annulée.

La journée organisée par le Carroi est la plus riche en termes d'activité et de propositions artistiques, elle a eu lieu pendant les vacances scolaires et a comptabilisé 450 participants.

Ces après-midis ont rassemblé près de **600 participants**. Comparé à la dernière édition, le public est plus présent et avait pris le temps de réserver (50aine de résa à Requeil et Marçon). On observe que ce ne sont pas que des familles de la commune, la communication fonctionne donc bien pour faire rayonner les spectacles au-delà de la commune concernée. Certaines familles sont maintenant habituées au festival et sont au rendez-vous chaque année.

> Samedi 04 février à Marçon : 69 spectateurs

> Samedi 11 février à Crosnières : 63 spectateurs (2 représentations)

> Mercredi 15 février à La Flèche : 419 spectateurs (2 représentations) + 30 personnes aux ateliers

Le partenariat avec le centre social Sud Sarthe s'est très bien déroulé et a permis de comptabiliser 122 spectateurs sur les deux représentations très jeune public qui étaient organisées.



• **Participer à la réussite éducative, en valorisant l'élève par la pratique artistique et culturelle**
(par les ateliers menés par les artistes dans les écoles auprès de **130 enfants** pour cette édition)

> Ateliers avec 3 classes de Crosnières de cycle 2 et 3 (62 enfants) :

Initiation au mime avec Adrien Fournier de 1h30 par demi-groupe + Spectacle « Sauve-Mouton » et temps d'échange à la fin

-> Soit un parcours d'EAC de 2h30 au minimum

> Rencontre avec 3 classes de Requeil de cycle 1 (50 enfants) :

Rencontre et manipulation du décor + Spectacle « Les dits du petit » + temps d'échange à la fin

-> Soit un parcours d'EAC de 1h30 au minimum

> Atelier avec 1 classe de Marçon de cycle 3 (18 enfants) :

Atelier théâtre de 12h avec la classe de CM2 + Spectacle « Ravie ! » + préparation de la restitution « publique » et retour en classe avec l'enseignante

-> Soit un parcours d'EAC de 15h au minimum

Très grande implication de l'enseignante, le projet a été complet. La représentation publique a accueilli 70 personnes environ.



Manipulation du décor du spectacle « Les dits du petit »



Répétition générale avant la représentation et restitution des ateliers devant du public



Dessins autour de l'histoire de la chèvre de M. Seguin (adaptée par la compagnie Mobiüs-Band dans le spectacle « Ravie »)

Nom du spectacle	Nom de la compagnie	Lieu	Date	Heure	Entrées	
Merveille(s)	Un château en Espagne	Montval	26-janv	9h30	41	
		Montval	26-janv	10h45	46	
		Montval	27-janv	9h30	31	
		Montval	27-janv	10h45	50	
Monsieur Blanc	La Générale des Mômes	Le Lude	31-janv	9h30		
		Le Lude	31-janv	10h45		
Sauve-Mouton	Cie Discrète	Crosnières	31-janv	10h30		
		Crosnières	31-janv	14h30	72	
Les dits du petit	Cie Le Blé en Herbe	Requeil	02-févr	9h	44	
		Requeil	02-févr	10h45	66	
		Requeil	03-févr	9h30	62	
		Requeil	03-févr	11h15	55	
La Légende de Tsolmon		La Flèche	02-févr	10h		
			02-févr	14h15		
			03-févr	10h		
			03-févr	19h		
Merveille(s)	Un château en Espagne	Le Lude	03-févr	9h30		
		Le Lude	03-févr	10h45		
Petit Terrien		Montval	03-févr	10h	161	
		Montval	03-févr	14h		
Tascabillissimo !		Marçon	04-févr	16h	69	
Sauve-Mouton	Cie Discrète	Requeil	05-févr	16h		
Ravie	Cie Mobius-Band	Marçon	07-févr	14h	91	
Nid haut nid bas	Cie La Tangente	Pontvallain	08-févr	10h	52	
			08-févr	17h30	70	
Merveille(s)	Un château en Espagne	La Flèche	09-févr	9h30	247	
			09-févr	10h45		
			09-févr	14h15		
			10-févr	09h30		
			10-févr	10h45	105	
			11-févr	10h		
Fables, miniatures lyriques	In Sense	Montval	10-févr	14h	202	
			11-févr	16h	124	
l'ombre de la main	1-0-1	Crosnières	11-févr	16h	43	
			11-févr	17h30	20	
Crin Blanc		La Flèche	15-févr	10h30	419	
			15-févr	15h		
TOTAL					2070	
					Temps scolaire	1220
					Temps hors scolaire	850

- 2 070 spectateurs ont été accueillis sur le festival (sur les 32 représentations qui ont eu lieu).
- 130 élèves ont participé aux ateliers sur le temps scolaire
- (Chiffre non connu à ce jour) personnes sont venues assister aux projections
- Près de 600 personnes ont participé aux ateliers tout-public et aux « journées famille »

Ce sont donc 2800 personnes qui ont participé au festival en 2023.

Attention, le bilan financier n'est pas finalisé.

Un spectacle au Lude est reporté en avril + La facture de l'Igloo n'a pas été reçue + Toutes les factures des droits d'auteurs n'ont pas été reçues

BUDGET BILAN FINANCIER

POSTES DE DÉPENSES		PARTICIPATIONS FINANCIÈRES		
		ORGANISMES	MONTANTS	%
Programmation - Grandes communes	6 330,00 €	LEADER	12 099,70 €	49 %
Programmation - Petites communes	13 349,07 €	Participation partenaires	3 600,00 €	15 %
Communication	2 120,40 €	CLEA (DRAC)	4 000,00 €	16 %
Droits d'auteurs	245,77 €	Pays Vallée du Loir	4 924,93 €	20 %
Transport scolaire	1321,00 €			
Autre frais	1 258,39 €			
MONTANT TOTAL	24 624,63 €	MONTANT TOTAL	24 624,63 €	100 %

COMMUNICATION DOCUMENTATION

Diffusion de 7 200 programmes et 430 affiches dans les cartables des élèves des 7 communes partenaires et auprès des mairies, établissements culturels et des commerces sur l'ensemble du territoire. La prestation de l'Igloo n'a pas été à la hauteur et seulement la moitié des programmes et affiches ont été distribués. Ce fonctionnement est à revoir pour les prochaines fois.

REVUE DE PRESSE :

Mention dans « le Piccolo »

- Articles dans la presse locale : Ouest France, Le Maine Libre, Le Petit Courrier
- 1 interview radio sur Contact FM en duo avec Sophie Jousse
- 1 interview radio sur Radio Prévert

Souci de diffusion des docs avec l'Igloo, la moitié des quantités ont été restitués. Un carton entier n'a pas été distribué.

NEWSLETTER :

1857 contacts / 559 ouvertures // 67 clics

Communiqué en ligne consulté 23 fois

253 clics sur le programme en ligne

Evènement Facebook : 33 personnes intéressées

IMPACT DU PROJET

Le public a largement répondu présent pour cette édition revenue à la normale. Cependant les nombreuses représentations annulées (du côté des équipes artistiques) ne permettent pas de retrouver des chiffres de fréquentation comme avant la crise sanitaire. Le taux de remplissage des salles (dans les petites communes) est de 84%.

Les journées familles restent compliquées à organiser au sein des petites communes (peu de bénévoles, billetterie à gérer au sein de la Mairie, les communes ne font pas toujours appel aux bonnes personnes ressources, le/la Maire de la

commune ne délègue pas toujours). La plupart du temps l'association des parents d'élèves est volontaire pour s'impliquer dans cette journée, mais n'est pas toujours force de proposition pour une animation, un atelier, etc. Les familles, sont présentes lors de ces moments et elles ont le réflexe de réserver pour certaines.

Une nouvelle collaboration s'est créée avec le centre social Sud Sarthe. L'équipe du Pays n'a pas pu être très présente mais tout s'est bien déroulé, c'est un bon partenariat à maintenir pour la suite.

PERSONNE EN CHARGE DU PROJET

- Paola Perseille



Bilan financier des dernières éditions Malices au Pays

Malices au Pays - 6ème édition			
Dépenses 2020		Recettes 2020	
Prog - grandes c	13 803,40 €	LEADER	20 000,00 €
Prog - petites c	16 519,96 €	Participation partenaires	8 400,00 €
Communication	4 151,60 €	DRAC (CLEA)	3 700,00 €
Droits A	3 908,64 €	Autofinancement PETR	15 451,19 €
Transport	2 363,00 €		
Autres frais	1 533,03 €		
Ateliers	5 271,55 €		
TOTAL	47 551,18 €	TOTAL	47 551,19 €
Malices au Pays - édition reportée			
Dépenses 2021		Recettes 2021	
Dédommagement cies Grdes communes	2 850,00 €	Région	3 000,00 €
Dédommagement cies Petites communes	255,00 €	Autofinancement PETR	930 €
Acompte – Prog petites communes	825,00 €		
TOTAL	3 930,00 €	TOTAL	3 930,00 €
Malices au Pays - 7ème édition			
Dépenses 2022		Recettes 2022	
Prog - grandes c	14 743,88 €	LEADER	18 839,70 €
Prog - petites c	19 682,00 €	Participation partenaires	8 400,00 €
Communication	4 421,40 €	DRAC (CLEA)	5 900,00 €
Droits A	2 975,91 €	Autofinancement PETR	10 567,68 €
Transport	1 365,00 €		
Autres frais	519,19 €		
TOTAL	43 707,38 €	TOTAL	43 707,38 €

Malices au Pays - 8ème édition - budget non finalisé mais réduction de 30% environ

Dépenses 2023		Recettes 2023	
Prog - grandes c	6 330,00 €	LEADER	12 099,70 €
Prog - petites c	13 349,07 €	Participation partenaires	3 600 €
Communication	2 120,40 €	DRAC (CLEA)	4 000,00 €
Droits A	245,77 €	Autofinancement PETR	4 924,93 €
Transport	1 321,00 €		
Autres frais	1 258,39 €		
TOTAL	24 624,63 €	TOTAL	24 624,63 €

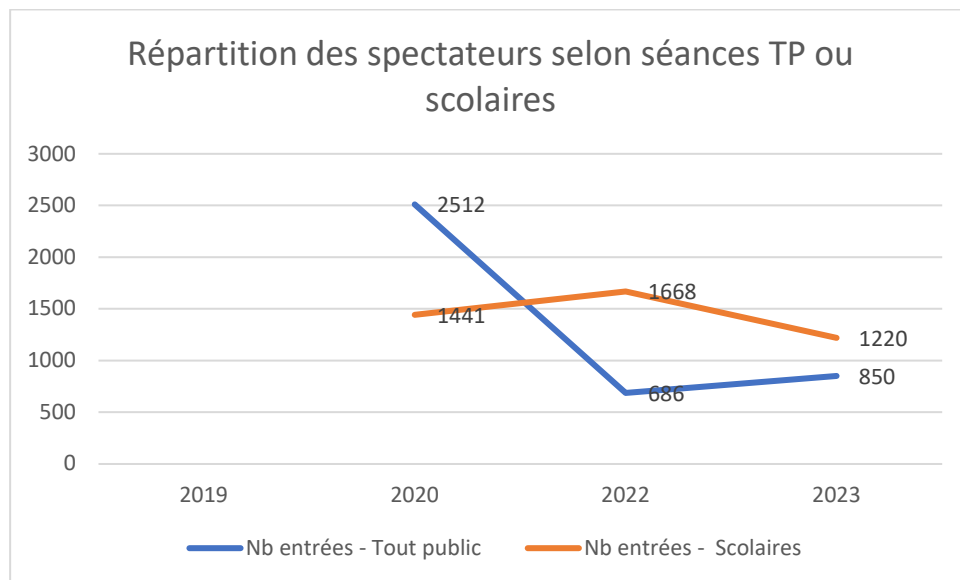
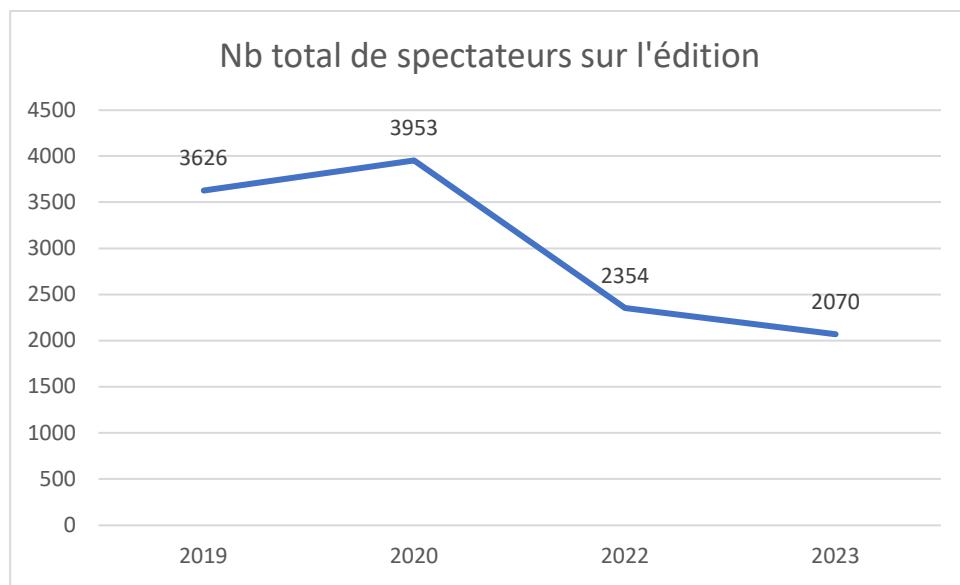
Un spectacle au Lude est reporté en avril

La facture de l'Igloo n'a pas été reçue (diffusion)

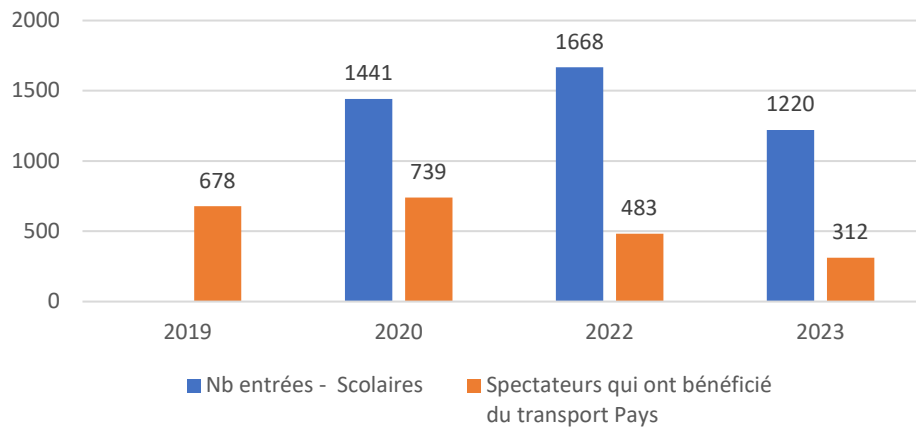
Toutes les factures des droits d'auteurs n'ont pas été reçues.

Fait en date du mois de mars 2023

Evolution des chiffres sur les éditions 2019 – 2020 – 2022 – 2023 (non terminée)



Spectateurs qui ont bénéficié des transports du Pays



Taux de remplissage moyen des séances dans les petites communes

